

**Instructions à suivre pour la lettre de demande de
démission de Michel Beauséjour**

- 1- Imprimez la lettre sur format légal, idéalement en couleur.
 - Le texte entier de la lettre ET les lignes de signatures doivent être sur la même page.
 - Imprimez autant de copies de la lettre que nécessaire.
- 2- Inscrivez la ville et la date dans l'espace en haut de la page (fill-in the blank)
- 3- **Signez en donnant les renseignements désignés.**
- 4- **Envoyez la lettre par télécopieur à la Fédération au 514-762-0365**
- 5- **Gardez-vous une copie avec preuve d'envoi**
- 6- Envoyez les originaux à Lorraine Turpin
 4865, rue Jarry Est
 St-Léonard (Québec) H1R 1Y1

**ON VERRA RAPIDEMENT QUELLE SERA LA RÉACTION DE LA FCIQ.
ON NE LÂCHERA PAS TANT QU'ON N'AURA PAS SATISFACTION**

À L'ATTENTION DU :
Conseil d'administration
Fédération des chambres immobilières Du Québec (« FCIQ »)
600, chemin du Golf, Îles-des-Soeurs (Québec), H3E 1A8

Objet : Commentaires de M. Michel Beauséjour (« M. Beauséjour ») parus dans l'article
de journal de La Presse en date du 1er mai 2010, ci-après
[«http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/grande-entrevue/201004/30/014276021-finie-lepoque-des-peddlers.php»](http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/grande-entrevue/201004/30/014276021-finie-lepoque-des-peddlers.php)

Madame, Monsieur,

Par la présente, et suite à la parution de l'article susmentionné dans le Journal La Presse, section Affaires, NOUS, agents (« courtiers ») immobiliers du Québec, désirons faire connaître notre mécontentement face aux propos tenus par M. Beauséjour.

Sachez que le terme « peddlers » a été utilisé par M. Beauséjour de façon inadéquate, voire insultante, par un dirigeant qui occupe un poste représentatif et important pour l'image véhiculée de « l'agent immobilier » à travers la population.

De par son poste, M. Beauséjour se doit de défendre en tout temps notre profession en rehaussant cette même image ce qu'il ne fit pas en utilisant un terme dégradant plutôt que de dire que la nouvelle Loi permettrait d'éliminer des agents agissant comme des profiteurs.

À plusieurs reprises d'ailleurs, indépendamment de ses propos tenus en public, nous avons ressenti de la part de M. Beauséjour un certain mépris à notre égard, lors de diverses conférences organisées par la Chambre immobilière du Grand-Montréal (« CIGM »), où il s'est permis de couper la parole à un agent, allant même jusqu'à refuser les commentaires ou les questions posées par NOUS concernant l'image projetée par la CIGM quant aux agents à travers la province.

Pourtant, n'est-ce pas NOUS, les « peddlers », AGENTS / COURTIERS, qui faisons vivre une institution telle que la vôtre? De surcroît, qui payons vos propres salaires?

N'est-ce pas le 2% ou le 7% « négocié en fonction du travail que le courtier fait... », comme M. Beauséjour l'a si bien lancé, qui garde tout le marché de l'immobilier en vie? **Pas d'argent, pas d'agents, pas de CIGM, pas de FCIQ, et surtout pas de M. Beauséjour!!!** Sachez que nos commissions juteuses servent JUSTEMENT à VOUS payer ainsi que tous les paliers consultatifs qui NOUS sont imposés par VOUS.

**NOUS NE NÉGOCIONS PLUS, NOUS EXIGEONS LA DÉMISSION DE M. MICHEL
BEAUSÉJOUR.**

NOM DE L'AGENT/COURTIER	SIGNATURE	NO DE PERMIS ET AGENCE
-------------------------	-----------	------------------------

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15